Département du Pas-de-Calais **Arrondissement d'ARRAS**

Ville de BAPAUME

Arrêté Municipal N° 2026 – 295 du 21 Octobre 2026

portant autorisation d'occuper le domaine public

Nous, Maire de la Ville de BAPAUME,

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu le Code de la Route,

Vu la visite de la délégation allemande de la Ville de MOËRS, ville jumelée à la ville de BAPAUME,

Vu la nécessité de réserver des places de parking Rue d'Arras, le long de la Mairie,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et de prévenir les accidents durant cette période,

ARRETONS

Article 1 : La mobilisation de 4 places de stationnement est autorisée sur le domaine public, Rue d'Arras, le long de l'Hôtel de Ville, devant les façades N° 3 et 5, le mercredi 28 octobre 2026, de 9 heures 00 à 18 heures 00.

Article 2 : L'emplacement occupé sur le domaine public sera matérialisé, de jour comme de nuit, par un dispositif retroréfléchissant et un dispositif lumineux. Cette signalisation sera assurée et placée sous l'autorité des Services Techniques de la Ville de BAPAUME.

Article 3 : La circulation des piétons sera maintenue sur le trottoir à l'endroit des places mobilisées.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché aux portes de la Mairie.

Article 5 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : Monsieur le Directeur Général de la Mairie, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bapaume, le Service Municipal de Police sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Bapaume, le 21 octobre 2026.

Affiché le 21 octobre 2026

Le Maire,

VILLE DE BAPAUME 62450

Jean-Jacques COTTEL.

Chaîne d'intégrité du document : 7D 47 F5 A0 CB 25 79 40 F8 A7 D2 1F C2 74 7B AE
Publié le : 23/10/2026
Par : COTTEL Jean-Jacques
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/document/Public/1205045
Page 1 / 1

Mise en ligne le : 28/10/2026 14:45 (Europe/Paris)
Collectivité : Bapaume
https://www.intramuros.org/bapaume/documents_administratifs/84984